

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 8 NOVEMBRE

## AU « MATIN »

Il y a quelques jours, les administrateurs des Facultés catholiques de l'Ouest ont adressé au *Matin* la lettre suivante :

« Angers, le 28 octobre 1892.

» Monsieur le Directeur,

» Dans le numéro du *Matin*, portant la date du 25 octobre, un des rédacteurs pose la question de savoir si l'on trouvera les ressources nécessaires au maintien des Facultés catholiques d'Angers. Nous avons, dès aujourd'hui, les motifs les plus sérieux de croire notre existence assurée.

Votre envoyé spécial ajoute : « Les élèves » manquent. On en réunit péniblement une » quarantaine — tous boursiers. » En quoi il se montre fort mal renseigné.

» Voici, pour l'année 1891-1892, la moyenne des chiffres portés sur les états trimestriels fournis à l'inspection académique :

» *Droit*. — Inscriptions, 90 ; inscrits, 132.

» *Lettres*. — Inscriptions, 41 ; inscrits, 36.

» *Sciences*. — Inscriptions, 8 ; inscrits, 37.

» Les inscriptions s'élèvent donc pour nos trois facultés à 109, et le nombre, toujours supérieur, des jeunes gens en cours d'études, est de 205.

» Nos boursiers sont infiniment peu nombreux ; ce sont presque tous de futurs professeurs des établissements secondaires ecclésiastiques ; les évêques ou des sociétés d'anciens élèves pourvoient à leurs frais d'étude, à raison des services qu'ils en attendent pour leurs collègues. Jusqu'à ce jour, ni l'Etat, ni les départements, ni la ville d'Angers ne nous ont alloué ces bourses ou demi-bourses qui sont pour certains établissements privés, et même pour ceux de l'Etat, de véritables et très avantageuses subventions.

» Nous percevons les mêmes droits d'inscriptions que les Facultés officielles ; quant à nos internes, ils paient une pension assez élevée pour ne pas se croire à charge aux catholiques de l'Anjou et des diocèses voisins.

» Ceux-ci n'ont pas davantage à faire des sacrifices pour la formation de quelques officiers de santé.

» Nous n'avons jusqu'ici ni Faculté ni Ecole de médecine. Comment votre envoyé spécial ne l'a-t-il pas su ?

» Votre article étant de nature à nous porter préjudice, nous vous prions, monsieur, d'insérer cette rectification nécessaire.

» Veuillez agréer... »

Au dire des gens bien informés, à qui s'est adressé l'envoyé spécial du *Matin*, la vente des biens de la Mense aurait pour but de mettre le gouvernement à même de connaître exactement le revenu de l'évêque. « Du même coup, » ajoute-t-il, il fait disparaître des immeubles » qu'on affectait à des établissements privés, » créés et entretenus pour combattre l'enseignement public. »

L'aveu est bon à retenir et confirme absolument notre manière de voir. Nous avons même toujours cru que la liquidation des Menses

épiscopales, inaugurée à la mort de M<sup>r</sup> Pie, n'avait d'autre but que la destruction d'œuvres mal vues de nos gouvernants.

Il ne nous déplaît pas davantage de constater que, pour la nomination d'un nouvel évêque, on se préoccupe de son attitude possible au regard de nos Facultés. Nos laïcistes signalent ainsi eux-mêmes aux catholiques la nécessité de ces établissements, pour lesquels ils professent absolument la même hostilité que pour les collèges ecclésiastiques et les écoles congréganistes.

Les catholiques n'en seront que plus zélés à maintenir et à développer, avec une constitution nouvelle moins liée à la vie des évêques, l'œuvre capitale de M<sup>r</sup> Freppel.

## INFORMATIONS

Il ressort de l'attitude de la majorité parlementaire et de l'ensemble des faits qui se sont produits, depuis l'ouverture de la session extraordinaire, que la majorité républicaine et le gouvernement cherchent, à tout prix, un *modus vivendi*. On ne veut pas de crise ministérielle. Le Dahomey, le Tonkin, la convention franco-suisse, la réforme des boissons, le budget, tout sera réglé à l'amiable. On verra au cours de la dernière session de la législature à s'orienter mieux !

## LA MISSION DU GÉNÉRAL BORGNI-DESBORDES

On sait que l'antagonisme entre l'élément civil et l'élément militaire au Tonkin sévit à l'état permanent depuis plusieurs années. Il semble toutefois avoir atteint, depuis la nomination de M. de Lanessan, un état aigu qu'il n'est plus possible de dissimuler au public.

Le gouvernement s'est donc décidé à profiter du passage du général Borgni-Desbordes, chargé cette année de l'inspection des troupes de l'Indo-Chine, pour le charger de faire une enquête tant au point de vue de ce dualisme, qu'au point de vue de la situation vraie du Tonkin.

## M. MILLERAND A LYON

M. Millerand a fait avant-hier une conférence à Lyon en vue de préparer l'alliance des radicaux et des socialistes pour les prochaines élections législatives.

L'orateur radical a été hué et c'est à grand peine qu'il a pu prononcer quelques mots au milieu d'un vacarme indescriptible.

La séance a été levée sans le vote de l'ordre du jour proposé par le bureau.

## L'EXEMPLE DE CARMAUX

Calvignac trouvera de nombreux imitateurs parmi les maires qui auront quelque démêlé avec l'autorité supérieure. Ils invoqueront la défense du suffrage universel, injuriée en leur personne, pour relever fièrement la tête et se moquer des décisions du gouvernement. Déjà même la série est ouverte. C'est le maire socialiste de Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne) qui commence.

Suspendu de ses fonctions par arrêté préfectoral, ce maire, qui répond au nom de Ras-

pide — ce qui explique pourquoi il arrive bon premier pour emboîter le pas au citoyen Calvignac — annonce ainsi à ses administrés la mesure qui vient d'être prise à son égard : « Par arrêté préfectoral, je suis suspendu de mes fonctions de maire de Verdun. La République soufflette en ma personne le suffrage universel. »

A qui le tour maintenant ?

## EXTRADITION DE FRANCIS

Le *Gil Blas* publie une lettre que l'anarchiste Meunier aurait adressée à un de ses amis.

Meunier revendique toute la responsabilité de l'explosion du restaurant Véry et déclare que si Francis est extradé, il viendra le défendre et prouvera son innocence.

## FEMME COUPÉE EN MORCEAUX

Suivant l'*Echo de Paris*, une nouvelle piste serait suivie au sujet du crime de la rue Botzaris ; l'auteur de l'assassinat serait un médecin des environs de Paris qui aurait découpé sa maîtresse morte à la suite de manœuvres abortives.

## ÉTRANGER

## LES ÉLECTIONS ITALIENNES

Rome, 7 novembre.

Hier, on le sait, ont eu lieu les élections générales pour la Chambre des députés.

Il y a actuellement 314 députés ministériels, 105 opposants élus et 21 ballottages pour la plupart favorables aux candidats ministériels.

Les ministres Giolitti, Brin, Finocchiaro-Aprile, Bonacci et Genela sont réélus. Le général Pelloux, ministre de la guerre, est élu à Libourne.

Menotti Garibaldi est élu à Velletri, et Canzio, gendre de Garibaldi, battu à Ferrare.

M. Cavalotti est battu à Corteleone ; M. Crispi l'emporte à Palerme, mais éboue à Udine.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 7 novembre 1892.

L'ensemble du marché témoigne aujourd'hui d'excellentes dispositions ; rentes française et fonds étrangers sont en progrès sensible. Le 3 0/0 monte à 99.37 ; le 4 1/2 à 105.20.

La Rente Italienne par suite de la victoire du ministère dans les élections générales monte à 92.77. Les Chemins Méridionaux s'avancent à 641 fr.

L'Extérieure toujours offerte cote 64 1/4.  
La Banque de France s'inscrit sans changement à 3,980 fr.

Le Crédit Foncier est très ferme à 4,107. La Banque de Paris qui prépare une émission d'obligations de chemins de fer est en reprise à 672. La Société Générale toujours soutenue par les demandes du comptant cote 482.50.

Le bilan du Crédit Lyonnais arrêté au 30 septembre dernier indique une augmentation de 8 millions sur le chiffre d'affaires qui justifie les demandes de l'action à 781 fr.

L'obligation Beyrouth-Damas-Hauran est recherchée à 313.75. Ce titre se recommande à l'attention des capitalistes par son revenu de 15 fr. et par l'assurance d'un trafic susceptible d'un développement considérable.

Le public ne peut faire qu'un bon accueil aux nouvelles obligations 4 0/0 de la Compagnie du Gaz pour la France et l'Étranger dont

la souscription est ouverte le 8 courant aux guichets de la Société Générale et du Crédit Lyonnais.

La création d'une Banque Franco-Américaine ayant pour but d'acclimater en France les valeurs américaines et en particulier les obligations de chemins de fer, répond à un besoin de l'épargne française d'améliorer les revenus de son portefeuille en recherchant les valeurs solides et rapportant un intérêt supérieur à celui de nos meilleures valeurs françaises.

Les Chemins Economiques valent 430 fr.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

## La nouvelle Gare de Saumur

M. le Directeur de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans vient d'adresser la lettre suivante à M. le Président du Tribunal de Commerce de Saumur :

« Paris, le 5 novembre 1892.

» Monsieur le Président,

» Nous avons reçu communication des observations du Tribunal de Commerce de Saumur au sujet des dispositions de la gare actuellement en construction dans cette ville et des améliorations qu'il serait possible d'y apporter.

» Vous n'ignorez pas, Monsieur le Président, que ces travaux sont à la charge exclusive de l'Etat et que nous ne sommes dans cette circonstance que de simples agents d'exécution. Le projet a été approuvé par l'Administration des Travaux publics dans des limites de dépenses qu'il nous est interdit de dépasser.

» Nous ne croyons pas, Monsieur le Président, que l'Administration des Travaux publics soit disposée à affecter aux travaux de la gare de Saumur une somme supérieure à celle qui avait été primitivement fixée. Mais nous avons pu, grâce à l'habile direction donnée aux travaux par les Ingénieurs de la Compagnie, réaliser d'assez sérieuses économies, et nous serions tout disposés, en ce qui nous concerne, si M. le Ministre des Travaux publics y veut bien consentir, à affecter ces économies à l'amélioration des installations prévues. Dans ce but, nous avons étudié et nous soumettons aujourd'hui à M. le Ministre des Travaux publics un projet complémentaire qui permettrait de réaliser des améliorations sérieuses.

» Le vestibule de départ serait élargi par la construction d'une annexe en saillie de 3 m. 40 qui doublerait à peu près l'espace réservé au public ; le trottoir devant cette annexe serait couvert par une marquise en encorbellement ; il en serait de même du trottoir qui longe la salle des bagages à l'arrivée. Pour parer au manque de largeur de la cour, on démolirait sur une quinzaine de mètres de longueur le mur qui sépare la cour de la route, de manière à permettre aux voitures de déborder légèrement sur la route les jours d'affluence.

» Enfin, au lieu de marquises isolées qui devaient mettre imparfaitement à couvert le public stationnant sur les trottoirs des voies, nous construirions, comme vous nous l'avez demandé, une vaste halle de stationnement

dans le genre de celle des Aubrais et de Saint-Pierre-des-Corps : elle aurait 114 mètres de longueur, c'est-à-dire toute la longueur du bâtiment.

» Ces dispositions nouvelles constitueraient, selon nous, une très sérieuse amélioration du projet approuvé ; l'augmentation de dépenses qui résulterait serait de plus de 400,000 francs ; elle dépasserait très probablement le montant des économies réalisées, et, malgré le risque que court la Compagnie de voir ainsi tomber à sa charge une partie de ces améliorations, nous n'avons pas hésité cependant à les proposer pour donner satisfaction aux désirs du Tribunal de Commerce de Saumur.

» Agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

» *Le Directeur de la Compagnie.* »

## La nouvelle Gare de la Compagnie d'Orléans A SAUMUR

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu, dans votre estimable journal, les projets proposés par la Délégation saumuroise à Monsieur le Ministre des travaux publics. Ils sont, à mon avis et à celui de bien des habitants de Saumur, de misérables replâtrages indignes de notre cité, et, s'ils se réalisent, laisseront après eux d'éternels regrets.

On aura beau faire un bâtiment en équerre, on aura beau supprimer le mur de séparation de l'avenue de la gare et de la route de Saint-Lambert, on n'arrivera jamais, sans plus d'espace, à un résultat satisfaisant.

Il faut à une gare de l'importance de celle de Saumur une vaste place pour la libre circulation des attelages et des voyageurs, et cette place on ne peut la trouver que dans les jardins situés en face des constructions nouvelles, dans les propriétés de MM. Chasseloup de Châtillon et Luzé.

L'ancienne place de la gare correspondait à merveille à la belle entrée de Saumur qui fait l'admiration de tous les touristes. Mais quand un étranger arrive aujourd'hui à Saumur, il se demande si on ne le débarque pas à Saint-Martin ou à Varennes, ou dans quelque pauvre village de la Vallée.

Pourquoi ne ferait-on pas une vaste place devant la gare avec un large boulevard-traversant le vieux bras de la Loire et allant rejoindre la Levée neuve ?

Avec cette place et ce boulevard, on ne craindra plus l'encombrement des piétons et des voitures ; on pourra planter, dans les côtés, de beaux arbres qui offriront aux voyageurs, obligés de traverser les ponts sous les feux du soleil pour venir prendre le train, un agréable et salutaire ombrage.

On pourra construire au centre des bâtiments actuels un magnifique avant-corps de forme gracieuse et aussi spacieuse qu'on le

voudra, donnant à la gare actuelle la largeur qui lui manque absolument.

Aux grands maux, les grands remèdes ; la faute est faite, il faut la réparer.

Vous avez ouvert l'œil trop tard, Messieurs de l'administration municipale ; il fallait vous opposer à la construction de la gare en cet endroit. Vous ne pouvez plus vous en tirer qu'avec de l'argent et beaucoup d'argent.....

Mais, de grâce, ne commettez pas une nouvelle faute ; pas de demi-mesures, ne lésinez pas. S'il nous faut, pauvres contribuables, mettre la main à nos poches, que ce ne soit pas, au moins, pour payer de nouvelles boulettes.

Nul doute que la commune de Saint-Lambert, heureuse d'embellir ce quartier et de posséder un accès de plus à la gare, ne s'empresse de s'associer, pour la dépense, à la commune de Saumur.

Ne perdez pas, Messieurs les administrateurs, l'occasion qui vous est offerte de mettre un terme aux murmures et aux justes récriminations de vos concitoyens ; soyez à la hauteur de votre mission ; faites-nous une belle gare et une vaste place pour y arriver : la génération actuelle et la postérité vous en seront à jamais reconnaissantes.

Agréer, Monsieur le Rédacteur, mes respectueux hommages.

UN HABITANT DE SAUMUR.

On nous dit que M. Peton a donné hier soir sa démission d'adjoint au maire de Saumur.

## Cours d'Agriculture et de Viticulture

M. Chauvet, professeur d'agriculture, fera une Conférence demain mercredi 9 novembre, à 8 heures du soir, à la Mairie de Saumur.

Sujet de la conférence : *Bétail de trait, bétail de rente.*

## CONFÉRENCE AGRICOLE

Samedi 12 novembre, à 3 heures du soir, à la Mairie de Saumur.

Sujet de la conférence : *De la culture et du greffage des vignes américaines.*

## Empoisonnement par les champignons

Les accidents signalés chaque jour n'arrêtent en rien l'amour des champignons. Hier soir, trois personnes de notre ville ont été empoisonnées. M. Martin, chapelier, sa fille et le sieur Jamain-Goriau, maçon, rue du Bellay, avaient mangé une cuisine de cryptogames recueillie et préparée par le sieur Jamain.

Aux premiers symptômes d'empoisonnement, M<sup>me</sup> Jamain s'est empressée d'aller chercher le docteur Gilbert. Les soins énergiques donnés aux malades les ont mis assez promptement

hors de danger. Mais ils ont, paraît-il, cruellement souffert.

Seront-ils guéris de leur passion pour les champignons ?

## VOLEURS ARRÊTÉS

Depuis plusieurs jours, de nombreux vols sont commis aux portes de Saumur.

La maison de campagne de M. Guellier, à Bagneux, a été dévalisée ; celle de M. Daroussat, aux Marigrolles, a reçu la même visite.

Hier soir, les voleurs continuaient leurs exploits à Bagneux. Mais le maréchal des logis chef et un gendarme, en tournée de ce côté pour continuer l'enquête, ont pris en flagrant délit les nommés Girard et Landry, qui étaient encore nantis des effets volés à MM. Guellier et Daroussat.

Girard a jonné la fille de l'air ; mais Landry est resté entre les mains des gendarmes et amené au parquet.

Girard ne pourra échapper longtemps à la recherche des diverses brigades, prévenues aussitôt.

## AVIS

A partir du jeudi 40 novembre, toutes les Pharmacies de la ville de Saumur sans exception seront fermées tous les soirs à 9 heures.

Approuvé : MM. Chédevergne, Closier, Deschamps, Ernoul, Laumondais, Perréin, Peyramaure, Pradeau, Yatel.

## L'ADJUDICATION DU COLLÈGE DE COMBRÉE

Jeudi dernier a eu lieu, à Combrée, sans résultat, l'adjudication du collège de cette ville. Nous croyons savoir qu'il sera procédé à une nouvelle adjudication demain mercredi 9 novembre.

## UN CHEVAL QUI TUE SON MAÎTRE D'UN COUP DE FUSIL

Un bien triste accident, arrivé dans des circonstances bizarres, a mis en émoi les habitants du village de Souloze, à Chalonnnes, le soir du 4<sup>o</sup> novembre.

Dans l'après-midi, M. Thuleau, cultivateur, gardait ses bestiaux dans la prairie des Priuces : il vit passer à quelque distance son voisin, M. Barrault, Pierre, avec un fusil.

Un quart d'heure après, une détonation retentit derrière une haie qui séparait les deux hommes. M. Thuleau pensa que M. Barrault venait d'abattre un gibier et par curiosité il passa du côté du chasseur.

Un épouvantable spectacle s'offrit à sa vue. M. Barrault gisait inanimé ; le feu brûlait ses vêtements. Aussitôt il se précipita vers le malheureux, éteignit le feu et constata que le sang coulait en abondance d'une blessure au côté droit.

La victime respirait encore.

Très ému, M. Thuleau appela des voisins qui se trouvaient dans la prairie et on courut chercher un médecin. Mais le blessé expirait ; le docteur ne put que constater le décès.

D'après la position qu'occupait M. Barrault et celle du fusil, on ne pouvait se rendre compte à première vue de la manière dont l'accident s'était produit.

Mais, en examinant les lieux avec soin, on l'expliqua ainsi :

Le fusil était placé sur un plan incliné entre le cultivateur et son cheval attaché auprès. L'animal impatient tournait autour de la corde qui le retenait. Dans ses mouvements, il a dû heurter l'arme et faire partir le coup, qui a frappé au côté droit M. Barrault, qui était assis.

Ce jeune homme n'avait que 25 ans ; il était fort estimé dans le pays. Il laisse une veuve qui va bientôt donner le jour à un enfant.

## LES PLUIES DU MOIS DERNIER

Le mois d'octobre qui vient de finir nous aura donné cette année une hauteur d'eau triple de la quantité normale, et la plus grande qui ait été notée à Paris depuis 1760.

Ces pluies se sont réparties pour Paris en 30 jours et pour la campagne environnante en 23 jours ; parmi ces journées, celle du 25 a fourni à elle seule plus de 4 centimètres d'eau, chiffre cependant inférieur à celui de 134<sup>mm</sup> constaté pendant une journée en octobre 1805 par Cotte à Montmorency.

Comme température du mois, la moyenne des minima et maxima a été de 9°86 à l'observatoire de la tour Saint-Jacques, et de 9°5 à celui du parc Saint-Maur.

Cette moyenne est inférieure à la normale d'environ 1° 4/2.

Les extrêmes ont été de : — 1° le 19 et 21°6 le 28 au parc Saint-Maur, et 0°8 le 26 et 20°3 le 28 à la tour Saint-Jacques.

Comme autres remarques, il convient de dire que le ciel est resté très couvert et que le 17 les dernières hirondelles ont pris leur vol.

## UNE AFFAIRE MYSTÉRIEUSE

Un de nos confrères annonce que M<sup>me</sup> Coiran, poursuivie pour tentative d'assassinat sur son mari, a été arrêtée à Bâle, en Suisse.

L'extradition sera demandée par le gouvernement français. M<sup>me</sup> Coiran avait failli être arrêtée, il y a quelques jours, à Ancenis, puis à Angers.

## LE PRIX DES POMMES

Il y a huit jours, on a apporté, au marché de Saint-Lô, 52 voitures contenant ensemble 740 hectolitres de pommes ; 272 hectolitres ont été vendus pour la ville et 348 pour le

## SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

Madame Granval allait combattre cette conviction, si touchante par sa modestie, lorsque toute son attention fut subitement captivée par Léonce.

Il était assis devant la table sur laquelle Suzanne dessinait peu d'instants auparavant ; son regard, à la fois ardent et voilé, semblait absorbé dans la contemplation d'un seul objet ; ses lèvres frémissantes annonçaient qu'il allait parler.

— Ce ne peut être une erreur de mon imagination, une illusion de mon regard, dit-il effectivement à demi-voix. Voilà bien le parc éclairé par la lune, les volières de la faisanderie, la petite maisonnette du garde, dont la porte ouverte laisse voir cette table sur laquelle brûle une lampe et qu'entourent la pauvre veuve et les trois orphelins que j'ai trouvés un soir à la même place et dans la même situation. Cette femme m'entraîne à ses

enfants deux pièces d'or, et, si ma mémoire ne me trompe pas, ce fut là mon aumône, doux souvenir qui me rappelle la première joie véritable de mon cœur. Mais comment a-t-elle pu connaître tous ces détails de manière à les rendre avec une si prodigieuse vérité ? Elle n'était pas là, j'en suis bien sûr... Un récit, quelque fidèle qu'il eût été, n'aurait pu donner une idée aussi exacte de cette scène... Ah ! si j'osais l'interroger !

— Osez, monsieur Léonce, dit Suzanne, et je vous répondrai sans trouble, mais non sans joie, que j'étais là, que j'ai tout vu, et que le lendemain j'ai pu prédire à votre mère un bonheur que vous avez réalisé depuis. Ce petit tableau lui est destiné, et je le finissais quand vous êtes arrivés. Je suis bien heureuse que vous le trouviez exact.

— Si vous étiez présente, mademoiselle, il y manque quelque chose, répondit Léonce d'une voix tremblante... Il est vrai, ajouta-t-il, que les bons génies sont toujours invisibles... mais qu'importe ? puisqu'on n'a pas besoin de les voir pour les suivre, et de les entendre pour leur obéir.

Quand Léonce avait recommencé à parler, sa mère s'était rapprochée de lui, et la vue du

tableau lui avait tout expliqué. Elle était plus convaincue que jamais qu'elle devait tout à sa chère Suzanne.

Elle allait la remercier encore, mais elle en fut empêchée par l'arrivée de mademoiselle de Royan et de madame Reinach. La conversation devint alors générale, et elle continua ainsi jusqu'au moment où la baronne quitta les deux jeunes amies pour se rendre à Bois-Bouton, chez madame d'Étoges. Avant de se séparer de Suzanne, elle lui avait fait promettre qu'elle viendrait bientôt la voir.

Remontés dans leur voiture, madame Granval et son fils gardèrent le silence. Ils avaient tous les deux la même pensée, mais ils étaient si loin de s'en douter, qu'ils n'osèrent pas se la communiquer ; ils ne l'eussent pas osé davantage s'ils s'étaient compris, car leur confiance n'allait pas jusqu'à vouloir s'affliger inutilement.

Ils trouvèrent la duchesse d'Étoges seule, et la réception gracieuse qu'elle leur fit les arracha à leur préoccupation en les jetant dans un autre ordre d'idées. Madame Granval, qui vivait depuis longtemps dans la solitude, et qui avait en outre des préventions contre les personnes du rang de madame d'Étoges, fut

d'abord cérémonieuse et froide ; mais comme son cœur avait plus d'élévation que son esprit, elle n'eut pas plutôt cru reconnaître l'injustice de ses préjugés, qu'elle redevint promptement ce qu'elle était toujours, c'est-à-dire affectueuse et simple. La politesse facile et caressante de madame d'Étoges, son grand usage du monde, la séduction de son langage, sa déférence pleine de dignité pour une personne qui s'attendait à être choquée par son orgueil, et plus que tout cela, la distinction délicate avec laquelle elle traita Léonce, charmèrent la baronne, et remplacèrent par des satisfactions de vanité bien excusables chez une mère les jouissances de cœur qu'elle avait récemment goûtées. Trop naïve pour ne voir que de la grâce dans ces démonstrations, et trop sincère pour les croire intéressées, elle fut d'autant plus facilement séduite qu'elle se reconnaissait intérieurement injuste. Madame d'Étoges l'avait devinée avant même de la voir, et comme elle était décidée à lui plaire, elle y avait réussi. Dans ces occasions-là, les femmes du grand monde n'échouent jamais, car l'éloignement qu'elles ont inspiré assure leur triomphe.

— Mon cousin, continua la duchesse, après

dehors, à des prix variant de 3 fr. 50 à 4 fr. 25 l'hectolitre.

Au marché de Gavray, dans la Manche, samedi 29 octobre, 180 voitures contenant environ 4,000 hectolitres de pommes étaient exposées en vente. Les cours avaient un peu fléchi sur ceux des marchés précédents et elles ont trouvé seulement acheteurs à des prix variant de 3 fr. 60 à 3 fr. 80 l'hectolitre.

À Valognes, mardi 25, les pommes valaient 5 fr. l'hectolitre.

À Villedieu, le même jour, elles valaient 3 fr. 40.

À Vire, les dernières transactions opérées donnent les prix de 1 fr. 30 à 1 fr. 60 le demi-hectolitre.

Au dernier marché de Bény-Bocage, les pommes valaient 3 fr. 60 l'hectolitre.

Dans la région d'Aunay-sur-Odon et de Villers-Bocage, où la pomme est particulièrement juteuse, les prix restent relativement élevés.

À Cherbourg, le prix de l'hectolitre est de 5 fr.

À Paris, on cote de 60 à 65 fr. les 1,000 kilogrammes pour le disponible, et de 70 à 80 fr. pour livraison en novembre et décembre.

Dans l'Eure-et-Loir, on offre seulement 9 à 10 fr. pour le poinçon de 2 hectolitres 1/2.

À Rennes, les pommes valent 25 fr. les 500 kilos.

À Lisieux, on offre 4 fr. à 4 fr. 50 l'hecto.

À Condé-sur-Noireau, de 3 fr. 50 à 3 fr. 70.

À Rouen, 4 fr. à 4 fr. 50, y compris les droits pour 1 fr. 25.

## État civil de la ville de Saumur

### NAISSANCES

Le 7 novembre. — Gaston-Paul Gratien, rue de la Visitation.

### DÉCÈS

Le 7 novembre. — Auguste-Eugène Renaudineau, serrurier, 34 ans, époux de Marie Petit, rue des Capucins; — Charles-Eugène Lebrun, propriétaire, 38 ans, époux de Marie-Jeanne-Eugénie Cordé, rue Fardeau.

## FAITS DIVERS

### MANIFESTATION FRANCO-RUSSE A BREST

On télégraphie de Brest, 5 novembre : « Soirée d'un enthousiasme très empouissant hier au théâtre, à l'occasion de la représentation de gala offerte par M. Martini, le directeur, aux officiers et marins de la flottille russe.

« La salle était comble. Le deuxième acte des *Daricheff* et la *Fille du Tambour-Major*, enlevés avec entrain, ont été très applaudis ;

avoir manifesté de mille manières, toutes plus ingénieuses les unes que les autres, la satisfaction que lui causait la présence de madame Granval, je sais que vous allez dimanche chez le roi, et j'en suis ravi.

— Cette présentation me fait un peu peur, dit la baronne en contemplant son fils avec un orgueil qui démentait ses paroles.

— Peur, ma cousine ! vous êtes bien modeste. A votre place je serais fière, rassurée, confiante même. On voit bien que vous venez seulement d'arriver à Paris, et que vous ignorez ce qu'on y pense et ce qu'on y dit. Moi qui suis plus au courant que vous, parce que je n'étais pas hier encore en Normandie, je suis parfaitement tranquille sur le compte de mon cousin ; il sera reçu à merveille et, ce qui vaut mieux, chacun trouvera qu'on lui a rendu justice.

— Mais cette cour, c'est si imposant, reprit madame Granval en suivant machinalement son idée, car elle ne songeait en réalité qu'à son fils, dont on lui faisait l'éloge d'une manière si délicate.

— Détrompez-vous encore, ma cousine. Cette cour est simple, et il y a tant de grâce dans la dignité du roi, que l'émotion qu'on

les braves étaient dans l'air et partaient tout seuls.

» Au dernier acte de la *Fille du Tambour-Major*, après l'entrée des Français à Milan, la scène s'est garnie de drapeaux russes et français et les chœurs ont entonné l'*Hymne russe*. Toute la salle s'est levée et on a écouté debout l'*Hymne russe* et la *Marseillaise*, dont les couplets ont été chantés par M. Duvernet, baryton, et par M. Lenfant, second ténor.

» A un moment, comme les braves se calmaient, une voix forte à l'accent slave a crié : « Vive la France ! » C'était le commandant du *Silatch*, debout dans la loge de M. de Kerros, consul. Un formidable « Vive la Russie ! » lui a répondu. Les officiers russes occupaient plusieurs loges ; ils étaient accompagnés par quelques officiers d'infanterie de marine et d'infanterie de ligne. L'un d'eux, le capitaine Phoyeu, du 19<sup>e</sup>, parle couramment le russe et quand il y a dans notre port quelque bâtiment russe, on ne rencontre pas le capitaine Phoyeu sans quelque officier russe.

» Les sous-officiers et marins russes étaient au nombre d'une cinquantaine. Pour dire vrai, ils ne devaient pas comprendre grand-chose, mais ils applaudissaient d'enthousiasme. Pendant les entr'actes soldats ou marins français et marins russes fraternisaient ensemble et allaient trinquer bras-dessus bras-dessous.

### ATTAQUE D'UN CONVOI DE MESSAGERIES

Une scène qui nous reporte loin en arrière, à l'époque de l'assassinat du courrier de Lyon, s'est produite l'avant-dernière nuit entre Puteaux et Nanterre, aux portes de Paris.

Depuis quinze jours environ, quatre messagers qui font le transport des marchandises entre Paris, Saint-Germain et la grande banlieue Ouest avaient été dévalisés partiellement sur la route nationale de Cherbourg, entre Puteaux et Nanterre.

Le commissaire de police de Puteaux organisa des rondes d'agents, mais les malfaiteurs n'avaient pas été arrêtés.

Samedi soir, on fit habiller les agents en bourgeois et on les plaça à l'intérieur des voitures de messageries. Elles étaient arrivées à peu près à mi-chemin de Nanterre, lorsque trois bandes s'élançèrent, coupèrent les cordes qui retenaient les colis et voulurent enlever les marchandises.

Les agents se jetèrent sur les voleurs, mais ceux-ci très nombreux firent feu à coups de revolver. Les agents ripostèrent et après une lutte fort vive un des malfaiteurs tomba atteint d'une balle à la tête, un deuxième fut capturé. Les autres, une quinzaine environ, disparurent dans la nuit.

Au cours de la lutte, trois agents avaient été jetés à terre, mais leurs blessures sont sans gravité.

éprouve en l'approchant devient à l'instant même de la confiance. Votre fils verra un beau vieillard, tempérant la majesté de son rang par l'affabilité de son accueil et provoquant la sympathie par l'ineffable bonté de son sourire. Quand il arrivera dans ce grand salon, il n'aura qu'à chercher du regard le front le plus serein, l'attitude la plus naturellement noble, l'habit le moins brodé, ce sera le roi. Qu'il l'étudie un instant, et je vous réponds que lorsqu'il sera tout à fait en sa présence, il n'éprouvera que cet attendrissement qui n'ôte jamais rien aux facultés et qui les double quelquefois. Du reste, il nous dira tout cela lundi, car j'espère qu'il vous a fait part de mon désir de vous avoir tous à dîner ce jour-là.

— Je venais vous en remercier, madame la duchesse, et vous dire que je serai bien plus heureuse encore de vous voir, maintenant que j'ai l'honneur de vous connaître.

— Il ne faut rien moins que cette assurance, ma cousine, pour vous faire pardonner vos manières cérémonieuses avec moi. « Madame la duchesse, j'ai l'honneur... » Savez-vous que c'est me traiter bien mal ? J'espérais mieux, je ne vous le cache pas.

## La prévision du Temps

Les Prévisions du temps de M. l'abbé Fortin ont le don de passionner le public.

Aussi les milliers de retardataires qui n'avaient pu se procurer son *Almanach* de 1892 se sont-ils empressés d'adresser leurs souscriptions à l'éditeur, dès la première annonce de l'*Almanach pour 1893*.

Les demandes qui affluent chaque jour, les lettres de félicitations, les encouragements de toute nature que le célèbre astronome reçoit incessamment, sont la juste récompense de ses travaux et l'approbation complète de ses théories.

L'*Almanach de l'abbé Fortin pour 1893*, élégant volume in-16, de 176 pages, avec nombreuses gravures dans le texte, est expédié franco contre 1 franc (mandat-poste ou timbres) à toutes les personnes qui en font la demande à M. Bodard, éditeur, 9, place de la Bourse, Paris.

St... (Haute-Garonne), le 15 juin 1891. — Vos Pilules Suisses constituent une bonne préparation ; elles sont d'un emploi facile, leurs effets sont toujours certains et faciles à mesurer. En outre, elles sont bien tolérées par les malades à qui je les prescris. Docteur X.

## BOURSE DE PARIS

Du 7 Novembre 1892

3 0/0 . . . . .	99 35
3 0/0 amortissable . . . . .	99 50
4 1/2 . . . . .	105 10

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1892-1893

### Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1<sup>re</sup> classe, 163 fr. 50 c. ; 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50 c.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe à prix réduits, pour aller

Cette aisance gracieuse, cette élégante bonhomie touchèrent vivement madame Granval, déjà favorablement prévenue par l'intérêt qu'on portait à son fils, aussi ce fut avec une gratitude qui ressemblait presque à de l'attendrissement qu'elle répondit :

— Eh bien, à l'avenir, au lieu de dire : « J'ai eu l'honneur de voir madame la duchesse d'Etoges, » je dirai : « J'ai eu le bonheur d'embrasser ma charmante cousine. »

Madame d'Etoges répondit à cette tendre provocation en approchant son ravissant visage de celui de madame Granval ; désormais cette nouvelle conquête était assurée, car la loyauté de la personne conquise répondait de sa conservation. (A suivre.)

### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 6 Novembre 1892

Versements de 109 déposants (11 nouveaux), 27,782 fr. 10.

Remboursements, 34,554 fr. 31.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

## LE MONDE ILLUSTRÉ

43, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 5 novembre 1892

### GRAVURES

BEAUX-ARTS : *A l'Opéra*, tableau de M. Dufu fils. — *Una vara rota*, tableau de M. A. Michelella.

PARIS : Le nouvel Hôtel des téléphones : Façade sur la rue Gutenberg. — Le Cloître (cour intérieure). — Grand Hall du 1<sup>er</sup> étage. — Rotonde au coin de la rue du Louvre. — Employées du téléphone.

Les folles à la Salpêtrière. — Un préau.

Types de mendians.

EGYPTE : La navigation sur le Nil.

MARINE : Le steamer *Louvre*, perdu sur la côte de Penmark.

PORTRAITS : Le caporal Marthe.

SUISSE : Galériens établissant une route sur les murs de Fribourg.

### TEXTE

CHRONIQUES : Le Courrier de Paris, par Pierre Véron.

VARIÉTÉ : *Un p'tit sou*, par G. Lenôtre. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Le nouvel Hôtel des téléphones, par G. Tomel. — Chronique du Sport, par Archiduc. — *Le caporal Marthe*, par H. Mager, etc.

Nouvelles en cours de publication : *L'incertitude*, par Pierre Valdagne.

Explication des gravures, Échecs, Rébus, Récréations de la famille, Choses et autres, Bibliographie, etc.

En supplément : *Mathilde Laroche*, roman de J. Berr de Turique ; — Illustrations de Marold.

Le numéro : 50 centimes.

## MARCHÉS

### BEAUFORT, 2 novembre

Froment (l'hectolitre de 77 kil. 1/2), 46 50. — Froment de semence, 47 50. — Pommes de terre, le double-déc., 60 à 70. — Foin, la charretée (1,050 kil.), 110 fr. — Paille, 55 fr. — Pain, 4 80 les 6 kil. — Volailles (la couple), 5 50. — Œufs (la douzaine), 90. — Beurre, le 1/2 kil., 4 30. — Petits vins rouges (230 litres), 55 à 60 fr. — Vins rouges, 1<sup>re</sup> qualité, 110 fr. — Petits vins blancs des environs, 110 fr.

### LONGUÉ, foire du 3 novembre

Blé-froment, l'h., 46 à 46 50. — Seigle, 14 à 12 50. — Orge, 10 fr. — Avoine, 9 fr. — Pommes de terre nouvelles, le d.-d., 4 25. — Foin, la charretée de 780 kil., 100 à 110 fr. — Paille, 50 fr. — Pain, les 6 kil., 4 80. — Beurre, le 1/2 kil., 4 40. — Œufs, la douz., 4 20. — Volailles, la couple, 3 à 6 fr.

### Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers,	de 16 » à 16 50	de 10 » à 10 50
Saumur,	de 16 50 à » »	de 9 » à 9 50
Cbolet,	de 16 » à » »	de 8 » à 8 50
Baugé,	de 16 50 à » »	de 8 65 à 9 »
Segré,	de 15 50 à » »	de 8 » à 8 50
Beaupréau,	de 17 » à » »	de 8 50 à » »
Montfaucon,	de 17 » à 17 25	de 8 50 à » »
Montrevault,	de 16 » à » »	de 8 » à » »
Chemillé,	de 16 » à 16 50	de 8 » à 8 25
Champtoceaux,	de 17 50 à » »	de 8 40 à » »
St-Florent-le-Vieux,	de 17 25 à » »	de 8 50 à » »
Vihiers,	de 16 50 à 17 »	de 7 50 à 8 »
Brissac,	de 16 » à 16 50	de 7 75 à 8 »
Chalonnes,	de 16 50 à » »	de 8 25 à » »
Doué,	de 17 » à » »	de 8 » à » »

Nantes, blés d'Amérique, de 21 25 à 21 50 les 100 kilos

Nantes, bons blés français, de 20 » à 21 » les 100 ki.

## ÉPICERIE CENTRALE

Saumur.

### P. ANDRIEU

ON TROUVE

A L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

LES FROMAGES CI-DESSOUS

Gruyère Emmenthal	Pont-l'Évêque
Comté,	Romatour
Camembert double crème	Chester
Port-Salut, from. de la Trappe	Munster, etc., etc.

Fromage de 1<sup>re</sup> marque et de qualité extra.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### A LOUER PRÉSENTEMENT

Rue des Pâiens, 6,

### MAISON

Meublée ou non

Avec Remise, Écurie, Jardin.

S'adresser à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre, 14, ou à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GUILLON, rue Saint-Jean, 42.

### MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean 1893

Occupée par le Magasin de Lin- gerie de M<sup>lle</sup> TAILLARD.

S'adresser à M<sup>lle</sup> DAVEAU, rue du Puits-Neuf, 14, Saumur.

### A LOUER

### APPARTEMENT

Au 2<sup>e</sup> étage

Composé de trois pièces, man- sarde, décharge et grenier.

S'adresser au bureau du journal.

### Changement de Domicile

**ROY, Horticulteur**, a l'hon- neur d'informer le public qu'à dater du 20 octobre courant, son établissement est transféré rue du Pressoir-Saint-Antoine, n<sup>o</sup> 48, près l'église de Nantilly.

**ON DEMANDE des Ouvrières Mécaniciennes** pour Lin- gerie Militaire,

Maison **BOURGUIGNON**, rue Etienne-Bougonin, près la rue Gam- betta, Saumur.

**ON DEMANDE un Garçon** sa- chant conduire un cheval et connaissant le jardinage.

S'adresser au bureau du journal.

### Demande d'Apprentis

Les MAGASINS DE LA GLA- NEUSE demandent: **une ap- prentie** pour les Modes et un **apprenti** pour la Mercerie. CON- DITIONS AVANTAGEUSES.

### Changement de Domicile

M. JOUAN, Entrepreneur de Peinture, a l'honneur de prévenir sa clientèle que depuis le 23 Sep- tembre les commandes sont re- çues rue de la Porte Neuve, n<sup>o</sup> 7.

VIENT DE PARAÎTRE :

## HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

### CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

## E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous rappelons à notre clientèle que nos Bonbons sont tous fabriqués à la Maison au fur et à mesure des besoins, par conséquent toujours d'une entière fraîcheur et de première qualité.

Nous nous occupons avec beaucoup de soins de la composition des Des- serts fins, tels que Fruits glacés et déglusés, Petits-Fours, Entremets, Crèmes Bavaises, Glaces, ainsi que tous les Articles pour Soirées.

MARRONS GLACÉS NOUVEAUX

A SAINTE - GENEVIÈVE

## Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR - 8, rue du Puits-Neuf, 8 - SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

# Epicerie Centrale

28, Rue Saint-Jean.

CAVES ET ENTREPOT | TÉLÉPHONE | DÉPENDANCES  
Rue de Fenel. | Reliant tous les services | Place Cendrière.

L'Epicerie Centrale s'occupe exclusivement de la vente directe aux consommateurs de SPIRITUEUX et de PRODUITS ALIMEN- TAIRES de tout 1<sup>er</sup> CHOIX et avant tout **ABSOLUMENT NATURELS**. En un mot, établir la vérité dans le commerce des denrées alimentaires, voilà ce que la maison **ANDRIEU** met en pratique et lui vaut tout son succès, ce qui lui permet de ven- dre 5 ET 10 POUR 0/0 meilleur marché que n'importe quelle maison SIMILAIRE. Une maison dont la vente est très importante est souvent mieux placée que tout autre par suite de l'importance de ses achats et peut, pour cette raison, donner des mar- chandises toujours fraîches aux meilleures conditions de bon Marché.

**Bougie Phocéenne** bonne qualité  
le paquet 0,70

**BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE**  
DEMANDEZ LE CATALOGUE

28 et 30, rue Saint-Jean, Epicerie Centrale.

NOTA. — Supposant ce renseignement peu intéressant pour la clientèle, j'estime inutile d'indiquer le mode d'éclairage de mes magasins.

## Pianos, Musique, Instruments

Maison G. FISCHER, fondée à Saumur en 1846

## PILLET-BERSOULLÉ

Successeur, Élève de Pleyel, Wolff et C<sup>ie</sup>

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur **AUTORISÉ** de l'École de Cavalerie

**ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS**

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

**INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE**  
de toutes sortes

La maison **GARANTIT** toutes les réparations dont elle se charge.

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

## Grande Epicerie Parisienne

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacler

Vendre bon  
AVANT TOUT

**IMBERT Fils**

Joindre la qualité  
AU  
Bon marché

### BON VIN ROUGE

Le litre 40, 50, 60 et 70 centimes.

Vin de Touraine, le litre, 60 et 70 centimes.

Côtes de Bordeaux, le litre, 0,80 et 1 fr.

### VINS MOUSSEUX DE SAUMUR

La bouteille, 1 fr., 1,25 et 1,50.

Champagnes, toutes les grandes marques

Grands crus de Bordeaux et de Bourgogne

Malaga, Madère, Porto, Alicante, Muscat de Frontignan, Lunel, etc.

### Rhum d'Importation directe

Le litre, 1,80, 2 fr., 2,50, 3 et 4 fr.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Articles de ménage, Vannerie, Brosserie, Parfumerie

## Grande Liquidation

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL

## AU GRAND BAZAR

Tenu par **DAVEAU**, Doreur

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17

## SAUMUR

Par suite de désaccord avec le propriétaire, le **Grand Bazar**, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17, a décidé de **LIQUIDER** à des **PRIX** les plus réduits, le stock immense de marchandises garnissant ses **VASTES MAGASINS**.

Les Marchandises vendues ne seront pas remplacées.

Il se trouve en magasin plus de **500 GLACES** des plus riches modèles de tous styles. Et une collection admirable de **Gravures** et **Aquarelles** de tous les Editeurs français et anglais devant appeler l'attention de tous les Amateurs. — **OBJETS D'ART**.

## Liquidation sans Précédent

A SAUMUR

L'atelier de Dorure étant seul conservé et agrandi, il y aura toute facilité d'y exécuter avec soin le plus grands travaux en ce genre.

Jouets, Maroquinerie, Bijouterie, Bonneterie

Les Marchandises étant vendues avec de très grands rabais, se feront toutes essentiellement au **COMPTANT**.

Il ne sera pas donné de Marchandises à choisir, mais les articles qui auront cessé de plaire seront échangés ou remboursés, au gré de l'acheteur, dans un délai ne devant pas excéder deux jours.